

Image not found or type unknown



Mise en demeure de payer alors que j'ai toujours était correcte

Par **Hermes06**, le **19/11/2014** à **15:42**

Bonjour,rrnrnJe vous écris suite à un rdv ce midi directement chez mon huissier avec le directeur de chez Nelly Contentieux (créancier).rrnrnJe paye toutes mes mensualités depuis le début, rnmalgré ça ils sont quand même venue il y a 1 ou 2 mois chez moi!! On m'a dis que c'était juste pour faire "un simple inventaire" au cas ou un jour il y aurait un problème donc bon on a rien dis...rnrnEt aujourd'hui lors de ce rdv on me dis que c'est trop long, qu'il faut que je paye toute ma dette d'un coup!!rnrnIl m'"offre" même les frais etc donc ce qui m'enlève quand même 200 euros... mais je ne peux pas !!! Sinon j'aurai déjà tout réglé...rrnrnOnt-ils le droit ? Je n'y connais pas grand chose, je pense qu'il "en abuse"rrnrnMerci beaucoup de votre réponse.